



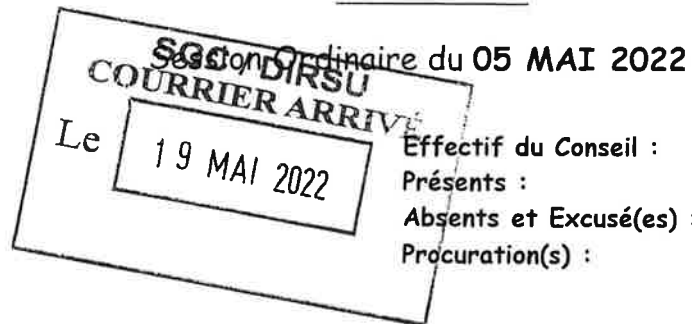
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération affichée

Le **19 MAI 2022**

N° d'ordre : 22/2022

Domaine d'intervention : 7.5/ Subvention



Effectif du Conseil :	33
Présents :	25
Absents et Excusé(es) :	03
Procurations(s) :	05

L'an deux mil vingt et un et le jeudi cinq du mois de mai, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-neuf avril, s'est réuni dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire **Monsieur André ATALLAH**.

La convocation a été affichée en Mairie, le vingt-neuf avril 2022

PRESENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. GUILLAUME Bernard, 1er Adjoint ; - M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint ; - M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint ; - Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 8^{ème} Adjoint ; - M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint ; - M. MIRRE Jocelyn ; - Mme LAQUITAIN Liliann ; - Mme LESTIN Léna ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - M. TABAR Patrice ; - Mme NIRELLEP-MONLOUIS Maddy ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. PERAIN Franck ; - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - Mme LACROIX Jenia ; - M. REJON Philippe ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint (procuration donnée à M. MIRRE Jocelyn) ; - M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint (procuration donnée à Mme PAISLEY Yanetti) ; - Mme JEREMIE Marie-Louise (procuration donnée à M. FARIAL Harold) ; - Mme RENE-GABRIEL Murielle (procuration donnée à Mme LYSIMAQUE Maguy) ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy (procuration donnée à M. BROLIRON Jean-François), **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS : - Mme PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint, M. GEOFFROY Luidji ; - Mme MONGE Dunia, **Conseillers Municipaux**.

Les **23** conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **33**, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme OTTO Julie**, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION APPROUVANT LE PROJET DE REALISATION DU TERRAIN
MULTISPORT DE CIRCONVALLATION ET SON PLAN DE FINANCEMENT**

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire rappelle que par circulaire du 10 Décembre 2021, le ministre de l'Outre-mer a informé le Préfet de la Région Guadeloupe des modalités de la programmation du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) pour l'année 2022 destinée à rattraper le retard des collectivités en matière d'équipements structurants.

Par courrier en date du 3 décembre 2022, le Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) a lancé l'appel à projet relatif au FEI 2022.

A ce titre, la Ville de Basse-Terre a donc répondu à cet appel à projet FEI 2022 en Janvier 2022 en présentant la « Réalisation du terrain multisport de Circonvallation (sise Ecole Maternelle) » qui s'inscrit dans notre projet « Sportons-nous bien » dans les quartiers ; et par courrier du 25 Mars 2022, le Ministre de l'Intérieur a attribué une subvention de 136 000 € au profit de cette opération.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur la mise en place de ce projet conformément au plan de financement ci-après afin de permettre au SGAR d'établir la convention d'attribution de la subvention.

Plan de financement

Postes de dépenses	Montants HT €	Financeurs	Montants HT €
Terrain multisport	102 481.06	Etat (FEI)	136 000.00
Eclairage du terrain multisport	16 052.00	Ville de Basse-Terre	313.02
Etudes et Maitrise d'Œuvre	17 779.96		
Total	136 313.02	Total	136 313.02

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

DISPOSITIF DECISIONNEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

VU l'appel à projet au titre du FEI 2022 ;

VU le courrier du Préfet de Région du 25 mars 2022 attribuant une subvention FEI de 136 000 € ;



APRES avoir délibéré ;

**D E C I D E A L'UNANIMITE
SOIT 30 VOIX POUR, DONT 05 PROCURATIONS**

(Mme RODES Brigitte ; - M. GENDREY Roland ; -Mme JEREMIE Marie-Louise ; -Mme RENE-GABRIELLE Murielle ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy)

ARTICLE 1 : D'APPOUVER le projet de « Réalisation du terrain multisport de Circonvallation et son plan de financement » tel que présenté à l'exposé des motifs visés ci-dessus :

Plan de financement

Postes de dépenses	Montants HT €	Financeurs	Montants HT €
Terrain multisport	102 481.06	Etat (FEI)	136 000.00
Eclairage du terrain multisport	16 052.00	Ville de Basse-Terre	313.02
Etudes et Maitrise d'Œuvre	17 779.96		
Total	136 313.02	Total	136 313.02

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

ARTICLE 3 : DE DIRE que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le **19 MAI 2022**

L'affichage *et/ou* la publication le **19 MAI 2022**

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le **19 MAI 2022**

Le Maire

André ATALLAH



Basse-Terre, le

19 MAI 2022



Le Maire

André ATALLAH